

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Méziré se réunira en séance ordinaire

***Lundi 12 septembre 2022 à 19h00
en Mairie***

OBJET DE LA REUNION

- *Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 juin 2022,*
- *Réduction des dépenses d'éclairage public / Solution de location,*
- *Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57,*
- *Subvention au Souvenir Français pour participation à la stèle du Souvenir,*
- *Evolution du coût des travaux de rénovation du reposoir / Demande de subvention complémentaire à GBCA sur le fonds de valorisation du patrimoine,*
- *Révision des tarifs du service de restauration scolaire,*
- *Opération d'acquisition-vente de terrains avec Morvillars / Autorisation de recours à l'acte en la forme administrative,*
- *Distraction du régime forestier / Acquisition-vente de terrains,*
- *Taxe d'aménagement,*
- *Révision de l'exonération de taxe foncière sur les nouvelles constructions,*
- *Prise en charge des conséquences de l'inaptitude des agents publics à exercer leurs fonction / Mise en œuvre d'un groupement de commandes par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale,*
- *Décision du Maire,*
- *Divers.*

Méziré, le 06 septembre 2022

Le Maire,



Rafaël RODRIGUEZ.